

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2008

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

**Présents** : RENUCCI Thierry – POLASTRO Maryse – PIZOT Katya (Adjoints)  
BELOTTI Michel – BENLAKHLEF Omar – CHARRASSE Véronique – LE PENVEN Françoise –  
VANPARYS Odette – SALIGNAC Elisabeth – COURRIAS Bernard

M. CURINIER Erick donne pouvoir à M. PIZOT Roger  
M. ROUANET Christian donne pouvoir à M. RENUCCI Thierry  
M. BUCHAUT Romain donne pouvoir à Mme POLASTRO Maryse

**Absente excusée** : GOMEZ Jacqueline

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance  
-----

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

## **1 -Régularisation Budgétaire- Virement de crédits (Section Investissement)**

Le sujet n'étant pas porté à l'ordre du jour, le Conseil Accepte de le traiter.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil :

- **DECIDE un virement de crédits** de 357.18 € de l'article 2121 « Plantation d'arbres » Programme 149 à l'article 2117 « Bois et Forêt » Programme 201 pour régulariser le solde du programme 2007 de l'Amélioration de la Forêt Communale.

## **2 – Demande de Subvention auprès du Conseil Général pour acquisition d'un véhicule de transport en commun (minibus)**

Mr le Maire présente à l'Assemblée le projet pour l'acquisition d'un véhicule de transport en commun (minibus de 27 places) en remplacement du minibus actuel vétuste.

- Par 13 voix Pour, 1 voix Contre, le Conseil,  
**DECIDE** d'acquérir un minibus de 27 places de Marque IVECO LIGNE selon le devis présenté.  
**DIT** que les crédits seront prévus au Budget Primitif 2009
- Par 13 voix Pour, 1 Abstention, le Conseil,  
**SOLLICITE** l'aide financière la plus large possible du Conseil Général dans le dispositif « Fonds Départemental d'Aide au Développement Local »

## **3 – Indemnité de Conseil allouée au Comptable du Trésor, Receveur Municipal de la Commune**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil,

- **DECIDE d'accorder** l'indemnité de Conseil au taux maximum au Comptable du trésor, Receveur Municipal de la Commune.
- **DIT** que les crédits seront prévus annuellement à l'article 6225 du Budget Communal.

## **4 – Désignation de délégués au sein de la Commission Locale d'Information ITER**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil **DESIGNE** :

- **Mr PIZOT Roger en qualité de délégué titulaire**
- **Mr BUCHAUT Romain en qualité de délégué suppléant**

Pour représenter la Commune au sein de la Commission Locale d'Information ITER.

## **5 – Demande d’occupation du domaine public « Place Jean Santini » formulée par Mme PHILIBERT Nathalie, pour le Bar Restaurant de la Mairie**

A l’unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **AUTORISE** Mme PHILIBERT Nathalie, nouvelle gérante du Bar Restaurant de la Mairie, à occuper une partie du sol de la place J.Santini, formant une terrasse d’une superficie de 100 m<sup>2</sup> du 01 Avril au 15 Octobre de chaque année.
- **DIT** que pour la fête votive (6 jours), un emplacement sur cette partie du sol (côté Nord) est réservé pour un forain (Snack LULU)
- **FIXE** le tarif de la redevance annuelle d’occupation à 5 € le m<sup>2</sup>.

### Informations et questions diverses

#### Vœux du maire

Compte tenu de la crise économique, le Conseil Municipal a décidé de restreindre les frais de réception de la cérémonie des Vœux du Maire au profit d’une Association pour une action sociale, et d’associer la population aux vœux présentés aux entreprises et associations.

#### Affectation du local 10 au Complexe Commercial « Louis Philibert »

Sans réponse de la Banque Postale depuis plusieurs mois, et ce malgré nos différentes interventions auprès de la Direction de la Poste, le local N° 10 du Complexe Commercial est attribué à Mme LOPEZ Joëlle, 1<sup>ère</sup> inscription sur la liste d’attente après la Poste, pour exercer son activité d’Esthéticienne.

L’ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.